

RSE

La CFCIM décroche la certification AFAQ 26000

La Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) a obtenu l'évaluation RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) selon la norme internationale ISO 26000 et reçu son attestation AFAQ 26000, niveau Progression. «Depuis plus de 18 mois, la CFCIM a initié une démarche de RSE en vue d'intégrer les engagements en matière de responsabilité sociale dans son système de management de la performance en s'appuyant sur l'ISO 26000 pour apporter les améliorations nécessaires à sa démarche citoyenne et créer de la valeur ajoutée à son activité», fait valoir l'institution. Selon cette dernière, l'évaluation, réalisée du 24 au 28 octobre dernier, a notamment permis d'évaluer 5 axes portant sur l'approche stratégique et les pratiques managériales de la CFCIM, ainsi que 3 critères de résultats : environnementaux, sociaux et économiques. «C'est ainsi que la CFCIM a obtenu le niveau Progression, à l'issue de cette évaluation réalisée par AFNOR Certification, selon la norme internationale ISO 26000», précise l'institution. La CFCIM est ainsi «la première entité» au Maroc, associations, entreprises et organismes confondus, à faire évaluer son engagement RSE par AFNOR et à obtenir, dès la première évaluation, une note correspondant au deuxième niveau de l'AFAQ 26000. ■ S.N.



La CFCIM a reçu son attestation AFAQ 26000 niveau Progression sur son espace Solutions France-Maroc dans la Zone verte de la COP 22.